

219C0923  
FR0012452746-FS0538

5 juin 2019

**Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)**

**SAFE ORTHOPAEDICS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juin 2019, la société anonyme de droit luxembourgeois European High Growth Opportunities Manco<sup>1</sup> (18 rue Robert Stümper, 2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), agissant pour le compte du fonds European High Growth Opportunities Securization Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 juin 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SAFE ORTHOPAEDICS et détenir, pour le compte dudit fonds, 2 279 792 actions SAFE ORTHOPAEDICS représentant autant de droits de vote, soit 4,87% du capital et 4,37% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SAFE ORTHOPAEDICS sur le marché.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir 15 obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (« océanes ») dont la conversion peut intervenir à tout moment jusqu'au 16 mai 2020 et pouvant donner droit au total à 1 500 000 actions SAFE ORTHOPAEDICS.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Pierre Vannineuse, lequel a précisé ne détenir aucune action SAFE ORTHOPAEDICS à titre personnel.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 46 840 938 actions représentant 52 133 323 droits de vote.